



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2023

LA CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE LANCE MONEY WALKIE : LE PORTE-MONNAIE SANS CONTACT A DESTINATION DES ENFANTS

La Caisse d'Épargne Ile-de-France propose, via son partenaire Money Walkie, un porte-monnaie sans contact destiné aux enfants afin de les initier progressivement à la gestion de leur argent de poche. Cette alternative éducative à l'argent liquide ou à la carte bancaire permet de concilier prise d'autonomie pour les plus jeunes et accompagnement sécurisé pour les parents.

Une solution ludique et sécurisée

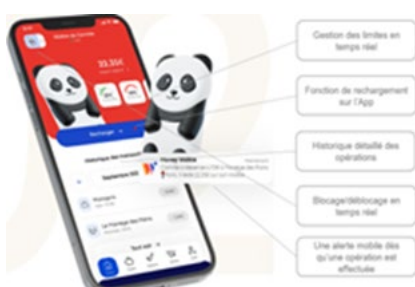
58% des parents français donnent de l'argent de poche à leur enfant dès 6 ans*, un âge où l'enfant commence à acquérir la notion de valeur des choses. Le désir de responsabiliser son enfant et lui donner progressivement de l'autonomie sont jugés important pour les parents.

Avec Money Walkie, la Caisse Ile-de-France répond de manière sécurisée à cette problématique.

Grâce à ce porte-monnaie sans contact, « le Walkie », les enfants peuvent payer de petites sommes en toute sécurité chez les commerçants de proximité équipés d'un terminal de paiement sans contact (boulangerie, épicerie, fleuriste, primeur... et même au cinéma ou à la piscine). Le paiement sans contact est possible jusqu'à 50 euros.

Avec l'application dédiée, les parents peuvent suivre en temps réel les dépenses de leur enfant, en être notifié, recharger le Walkie par carte bancaire, fixer une limite, le bloquer en cas de perte. L'enfant peut, quant à lui, consulter le solde sur sa propre appli si le détenteur du compte lui ouvre cette possibilité.

Le Walkie est personnalisable : l'enfant pourra choisir son look favori parmi plusieurs coques ludiques : perroquet, ours polaire, baleine bleue, panda, fusée, glace au chocolat...



Money Walkie est proposé aux clients de la Caisse d'Épargne Ile-de-France au tarif de 25€. A l'occasion du lancement de l'offre, les 400 premiers clients pourront bénéficier de 10€ chargés sur le Money Walkie. Les frais

d'utilisation sont de 1,90€ via un abonnement mensuel ou de 1€ par rechargement.



« En tant que banque de la famille, nous sommes à l'écoute des besoins et préoccupations de nos clients. Le partenariat avec Money Walkie s'inscrit dans notre volonté d'accompagner l'ensemble de la famille, des plus jeunes aux plus grands. Cette solution répond de manière innovante à un besoin client qui n'était pas encore couvert pour le jeune public. Elle permet de sensibiliser les enfants autour de la consommation, de la valeur des choses et de l'argent » souligne **Céline Garrot, Directrice du Développement à la Caisse d'Epargne Ile-de-France.**



« Créé en 2019, Money Walkie s'est fortement développé suite à la démocratisation du paiement sans contact pendant la crise sanitaire. De nombreux chercheurs ont démontré que c'est vers l'âge de 7 ans que les enfants peuvent commencer à être sensibilisés au fonctionnement d'un budget. Avec Money Walkie, nous leur donnons l'opportunité de réaliser des achats très accompagnés, pour payer un cadeau à un proche par exemple. Nous sommes ravis de ce partenariat avec la Caisse d'Epargne Ile-de-France qui nous permet d'élargir notre cible et de proposer notre solution à un public plus large » conclut **Raphaël Leprette, CEO de Money Walkie.**

*Chiffres : Sondage OpinionWay pour Money Walkie en mars 2021

CONTACTS PRESSE

Caisse d'Epargne Ile-de-France
Stéphanie Chmelewsky - 06 35 20 28 72
Sonia Jocitch – 06 24 74 29 91
presse@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Epargne Ile-de-France :

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Epargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)



